



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Conseil directeur  
Point 14  
Assemblée  
Point 8

# 138<sup>ème</sup> ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 24 - 28.03.2018

CL/202/14-P.2.Am.Inf.1  
A/138/8-P.2.Am.Inf.1  
1<sup>er</sup> février 2018

## Amendements aux Statuts et Règlements de l'UIP

**COMMUNICATION ADRESSEE A LA PRESIDENTE DE L'UIP  
PAR LE PRESIDENT DU GROUPE BELGE DE L'UIP**

Bruxelles, le 1<sup>er</sup> février 2018

Madame la Présidente,

L'organe exécutif du Groupe belge de l'UIP a examiné hier les amendements aux Statuts et Règlements de l'UIP que le Vice-Président du Comité exécutif de l'UIP, M. Kosachev, et vous-même avez proposés.

Nous saluons votre initiative de vous consacrer, dès le début de votre mandat présidentiel, à un examen approfondi des Statuts et Règlements de l'UIP et de proposer des mesures importantes visant à rendre notre Organisation plus efficace et plus productive.

Toutefois, nous avons été surpris par la procédure suivie. Compte tenu de l'ampleur des mesures proposées, nous estimons qu'il est très prématuré de soumettre au Conseil directeur et à l'Assemblée des modifications textuelles si précises. Nous pensons en effet que vos idées devraient d'abord être discutées en détail par le Comité exécutif et les groupes géopolitiques. Cette discussion doit aboutir à un consensus suffisant sur les réformes proposées – ou, très probablement, sur une version révisée résultant de cette discussion – avant que les modifications textuelles appropriées ne puissent être approuvées. C'est ainsi que nous avons procédé, notamment avec les amendements proposés en vue de renforcer la participation des jeunes parlementaires aux Assemblées de l'UIP, amendements que nous allons examiner lors de notre prochaine Assemblée à Genève.

En l'occurrence, les Membres doivent soumettre leurs éventuels sous-amendements avant même que ces importantes discussions sur les mesures proposées n'aient eu lieu. Même si les notes de synthèse préparées par le Secrétariat de l'UIP sur les six principaux thèmes couverts par les amendements nous aident à évaluer vos propositions, elles ne remplacent pas une discussion sur le bien-fondé de ces dernières. Nous n'avons, à ce jour, même pas connaissance des arguments mis en avant par les personnes qui soutiennent ces amendements. Aussi nous demandons-nous s'il est vraiment utile que chaque Membre s'exprime sur les mesures proposées par le biais de sous-amendements (si tant est qu'ils ne se limitent pas à une simple approbation ou un simple rejet), sachant que ceux-ci risquent de perdre tout leur sens une fois que les questions auront été discutées.



#IPU138

Par ailleurs, les mesures proposées entraînent, pour certaines, d'importantes conséquences financières. Selon l'estimation du Secrétariat de l'UIP, les coûts supplémentaires engendrés par l'adoption de cinq langues officielles (au lieu de deux) représentent près de 30 pour cent du budget de l'UIP, autrement dit le montant total des contributions versées par ses Membres.

Le Groupe belge de l'UIP est d'avis qu'il n'est pas raisonnable d'envisager l'adoption d'une réforme avant que les fonds nécessaires n'aient été réunis. Or nous doutons fortement que ce financement puisse être garanti d'ici à la prochaine Assemblée de l'UIP à Genève.

Par conséquent, nous demandons à ce que le Conseil directeur ou l'Assemblée n'ait pas à prendre de décisions sur les amendements aux Statuts et Règlements de l'UIP soumis par M. Kosachev et par vous-même – ainsi que sur les sous-amendements que les Membres présenteront peut-être d'ici là – lors de la prochaine Assemblée à Genève. Nous ne voyons en effet pas d'utilité à ce que le Conseil directeur discute de ces propositions avant que le Comité exécutif et les groupes géopolitiques n'aient pu les analyser en détail et aboutir à des conclusions précises.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma très haute considération.

(Signé) Pol VAN DEN DRIESSCHE, Sénateur  
Président du Groupe belge de l'UIP

Copie : M. Duarte Pacheco, Président du Groupe des Douze Plus de l'UIP